



**VILLAGE EN
CHANSON DE
PETITE-VALLÉE**

Personnel de soutien au service

Sous la supervision de la coordination du bar et de la restauration, la personne titulaire du poste est responsable de maintenir la propreté et l'ordre de la salle à manger, d'accueillir les clients et de les accompagner à leur table, de servir les plats du passe-plat aux tables lorsque nécessaire, et d'assurer une bonne coordination entre la salle à manger et la terrasse.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Gestion opérationnelle :

- Prendre et enregistrer les réservations des clients, puis leur attribuer une table ;
- Débarrasser, nettoyer et remettre en place les tables du restaurant ;
- Assurer une coordination fluide entre la salle à manger et la terrasse ;
- Respecter l'horaire de travail attribué par le supérieur immédiat.

Service à la clientèle :

- Maintenir la salle à manger propre pour garantir une expérience client optimale ;
- Créer un premier contact chaleureux avec les clients.

Développement durable :

- Appliquer les principes de développement durable promus par l'organisation.

PROFIL RECHERCHÉ

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacité à travailler efficacement dans un environnement rapide et exigeant
- Capacité à travailler sous pression
- Bonne condition physique

CONDITIONS D'EMPLOI

Contrat saisonnier (été 2025, dès juin) Possibilité de prolongation

Petite-Vallée, Gaspésie

Postes à temps plein et temps partiel

Possibilité de fournir l'hébergement

Rémunération selon la politique en vigueur

Autres avantages exclusifs aux employé.es du Village en chanson

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention à **Anna-Kim Fournier**, coordinatrice - bar et restauration, à l'adresse suivante :
info@festivalenchanson.com.

Date limite pour postuler : 21 février, 17h

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.